

Accueil > Opinions

« On peut faire reculer la dialyse de 20 %. Qu'est-ce qu'on attend ? » : dix personnalités appellent à faire de la MRC une grande cause nationale

PUBLIÉ LE 14/04/2023

4 RÉACTIONS COMMENTER    

Près de trois millions de personnes touchées par la maladie rénale chronique (MRC) ne sont pas diagnostiquées. Face à cet enjeu de santé publique, un collectif de néphrologues et de patients interpellent les pouvoirs publics pour améliorer son dépistage et sa prise en charge en utilisant les nouveaux médicaments et faire reculer le recours à la dialyse.



Credit photo : Phanie

CONTRIBUTION - En France, on évalue à près de six millions le nombre de personnes touchées par la maladie rénale chronique (MRC) pour lesquelles le fonctionnement des reins est altéré et les empêche de filtrer correctement le sang. Si la MRC est une pathologie progressive, elle est souvent irréversible et silencieuse. C'est pourquoi nombre de patients découvrent trop tardivement en être atteints. Près d'un tiers des patients arrivant au stade sévère de la maladie n'a jamais été pris en charge auparavant. Commencer ses premières séances de dialyse en urgence, comme dans 30 % des cas, montre qu'un retard dans le dépistage est préjudiciable.

Pire, aujourd'hui encore un patient sur deux n'est pas diagnostiqué du tout !

Une véritable perte de chance pour les patients lorsque l'on sait qu'à un stade avancé, les seules options de prise en charge sont la dialyse ou la transplantation rénale qui sont synonymes de souffrances et d'angoisses quotidiennes pour les patients et leur entourage.

Mieux informer les personnes à risque sur la nécessité d'un dépistage annuel

Pourtant, et c'est tout le paradoxe de cette maladie, les facteurs de risque sont connus et le dépistage est facile à réaliser : un simple dosage urinaire associé à une prise de sang. Ce dépistage devrait être correctement remboursé et largement prescrit. Les personnes à risque (diabétiques, hypertendus ou obèses) devraient être informées qu'il faut le réaliser annuellement. Or, c'est loin d'être le cas.

Pourtant, les leviers pour agir sont nombreux. Améliorer le développement de l'éducation thérapeutique, renforcer la place des infirmiers en pratique avancée et poursuivre la tarification au forfait introduite en 2020 doivent permettre la constitution d'un véritable parcours de soins de la MRC intégrant la diététique dont le rôle est essentiel. Des nouveaux médicaments sont capables de ralentir la progression de la MRC, de faire gagner des années de vie sans dialyse, voire de rendre la dialyse caduque pour les patients les plus âgés. La transplantation rénale pourrait encore se développer si l'opposition au don d'organe passait de 35 % en France à 15 % comme en Espagne.

Cette situation est d'abord inacceptable pour les personnes les plus à risque. Mais elle est aussi insoutenable pour notre système de santé sachant qu'une dialyse coûte environ 80 000 euros par an et par patient. La prise en charge de l'insuffisance rénale chronique terminale représente une dépense de 4,2 milliards d'euros par an, en progression régulière de 3,6 % par an.

Faire de la MRC une grande cause nationale

Face à l'enjeu de santé publique, il doit y avoir une réponse collective et coordonnée entre les différents acteurs : associations de patients, professionnels de santé, établissements de soins, autorités de santé, financeurs, afin de sensibiliser les Français. Il est indispensable d'améliorer le dépistage de la MRC et sa prise en charge plus précoce en utilisant les nouveaux médicaments, favorisant le don d'organes, développant l'éducation thérapeutique et permettant le traitement de la maladie rénale avancée sans dialyse.

C'est pourquoi les signataires de cette tribune interpellent les responsables politiques afin de faire de la maladie rénale chronique une grande cause nationale.

Cette contribution n'a pas été rédigée par un membre de la rédaction du « Quotidien » mais par un intervenant extérieur. Nous publions régulièrement des textes signés par des médecins, chercheurs, intellectuels ou autres, afin d'alimenter le débat d'idées. Si vous souhaitez vous aussi envoyer une contribution ou un courrier à la rédaction, vous pouvez l'adresser à aurelie.dureuil@gpsante.fr.

Liste des signataires : Luc Frimat, Président de la Société française de néphrologie, dialyse et transplantation Jean Paul Ortiz, ancien président de la Confédération des Syndicats médicaux français Jan Marc Charrel, président de France Rein Maurice Laville, président de Reinomed José Brasseur, président CNP de néphrologie Christian Combe, président de la Fondation du Rein Vincent Lacombe, président de FHP-Rein Lionel Barrand, président de Les biologistes Médicaux Christophe Goupy, président du Syndicat des néphrologues libéraux Antoine Braconnier, président du Club des jeunes néphrologues